

SÉLECTIONNER LES ACTIONS

Afin d'atteindre les objectifs fixés, ces derniers doivent se décliner en actions pour lesquelles il est nécessaire de se doter de moyens de mise en œuvre (temps, ressources humaines et budget).

Le panel d'actions possibles influe sur les objectifs et leur priorisation : si un objectif ne peut être atteint par des actions réalistes, il devra être ajusté ou, le cas échéant, supprimé. Comme les conditions évoluent en permanence, il s'agit d'un processus dynamique qui doit être réévalué régulièrement.

Avant la manifestation

- Identifier et sélectionner les actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés, sur la base du premier bilan ou à défaut, sur la base des thématiques-clés (mobilité, déchets, alimentation, énergie).
- Collaborer avec toutes les parties prenantes concernées afin de sélectionner les solutions les plus pertinentes qui tiennent compte des contraintes opérationnelles et favoriser leur implication dans la réalisation.
- Allouer un budget pour la mise en œuvre des actions retenues.
- Indiquer pour chaque action les responsables-clés et leur part de réalisation.
- Établir un tableau de bord avec les mesures entreprises ou à entreprendre, les délais, les indicateurs sur l'état d'avancement, les responsabilités, etc.
- Faire valider le plan d'actions par le comité d'organisation.
- Diffuser le plan d'actions finalisé et le rendre accessible à toutes et tous, y compris aux personnes en situation de handicap, via le site Internet de la manifestation.

Pendant la manifestation

- Lors des séances du comité d'organisation, communiquer sur l'état d'avancement des actions et employer ce moment d'échange pour faire remonter les propositions d'amélioration ou les difficultés rencontrées sur le terrain.
- Sous forme de sondage ou de séances, impliquer un maximum de personnes à l'élaboration de solutions pour pallier les contraintes opérationnelles.
- Garder un suivi du tableau de bord et respecter les délais de mise en œuvre. Si un délai ne peut pas être respecté, le communiquer le plus rapidement possible au responsable de l'action.

Après la manifestation

- Récupérer les données auprès de chaque responsable.
- Faire un bilan des actions entreprises.
- Publier les résultats et le bilan sur le site Internet de la manifestation, de manière transparente et accessible à tout le monde.

PRÉ-REQUIS : La définition claire des objectifs constitue la base pour la sélection et la mise en œuvre d'actions efficaces.